

Alain CARLES

Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie des Conseils et Experts financiers

Note d'informations n° 84 du 4^{ème} trimestre 2013

FISCAL

TVA : À partir du 1er janvier 2014, les taux de TVA vont être modifiés, selon l'article 68 de la 3e loi de finances rectificative pour 2012 (publiée au Journal officiel le 30 décembre 2012) :

- le taux normal, qui s'applique à la majorité des biens et des prestations de service, passera de 19,6 % à 20 % ;
- le taux intermédiaire, qui concerne notamment la restauration, la vente de produits alimentaires préparés, les transports, les travaux de rénovation dans les logements anciens, sera relevé de 7 % à 10 % ;
- le taux applicable en Corse passera de 8 % à 10 %.

Il était également prévu que le taux réduit soit abaissé de 5,5 % à 5 %, cette modification vient d'être annulée par un vote en première lecture de l'Assemblée nationale (article 6 bis du projet de loi de finances pour 2014 adopté le 22 octobre 2013)..

SOCIAL

Plafond de la sécurité social 2014 : Le 1er janvier 2014, le plafond de la sécurité sociale est porté à :

- 37 548 € pour le plafond annuel (contre 37 032 € en 2013),
- 3 129 € pour le plafond mensuel (contre 3 086 € en 2013),
- 172 € pour le plafond journalier (contre 170 € en 2013).

RETRAITE - GESTION DE PATRIMOINE

Nos gouvernements successifs ont profondément réformé les régimes de retraite et nous constatons maintenant que la plupart de nos clients qui font valoir leur droit à la retraite sont déçus par le niveau du montant de leur pension.

Des solutions existent, et bien qu'il soit préférable d'anticiper toute décision en la matière, il n'est jamais trop tard pour s'en préoccuper.

Sur ce sujet, et sur celui de la gestion de votre patrimoine privé ou professionnel, nous pouvons vous assister, vous conseiller et vous guider.

ECONOMIE

Indice : Coût à la construction 2ème trimestre 2013 : 1 637

Variation sur 1 an : - 1,74 %

Variation sur 3 ans : + 7,91 %

Variation sur 9 ans : + 29,20 %

Nous restons à votre disposition sur l'ensemble de ces sujets et tous vos besoins en matière administrative.

Francis et Alain CARLES et toute l'équipe de AUDIT EURO CONSEIL vous adressent leurs meilleurs vœux pour une année 2014 toute en réussites, bonheurs et santé pour vous et ceux qui vous sont chers.

Rejoignez-nous sur notre site internet sur lequel vous pourrez trouver de nombreuses informations utiles :
<http://www.auditeuroconseil.com>

Nous attirons votre attention sur le caractère synthétique de la présente note d'information qui, par définition, est forcément incomplète. Nous vous recommandons de nous consulter pour tout complément d'information.